

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 97 (1971)
Heft: 19: SIA spécial, no 4, 1971: 72e assemblée générale de la SIA

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du maître d'œuvre du bâtiment jusqu'aux milieux de l'industrie de la construction, auxquels l'on doit les gigantesques ouvrages de génie civil, tous trouvent dans les recommandations de la SIA les règles et prescriptions à observer dans leur activité; ces normes constituent un guide précieux pour l'architecte et l'ingénieur, leur permettant d'établir rationnellement leurs projets et le calcul de leurs devis; en

cas de litige, le juge les consultera pour savoir ce qui fait règle dans l'art de construire. Pour le Département fédéral de l'intérieur qui a la charge d'édifier un grand nombre d'ouvrages civils et militaires, qui a la charge aussi de la haute surveillance sur la construction des routes nationales, des routes principales, des digues et des barrages, elles sont une aide inestimable. »

informations

Sia

Secrétariat général de la SIA
Selnaustrasse 16
Case postale
8039 Zurich
Tél. 01/36 15 70

**Procès-verbal
de la 72^e assemblée générale
du 3 juillet 1971
à l'Opéra de Zurich**

Présidence : M. A. Rivoire, architecte, président de la SIA.

Procès-verbal : M. Beaud.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la 71^e assemblée générale du 10 mai 1969 à Montreux.
2. Allocution du président de la SIA, M. A. Rivoire, architecte diplômé EPF.
3. Propositions de l'assemblée des délégués.
4. Lieu et date de la prochaine assemblée générale.
5. Divers.

Le *président* ouvre la séance à 10 h. 30. Il salue la présence en particulier de M. le conseiller fédéral Roger Bonvin, de MM. R. Ruckli, directeur du Service fédéral des routes et des digues, qui représente M. H.P. Tschudi, conseiller fédéral, H. Burkhardt, membre du Conseil de ville de Zurich, K. Schmid, D^r ès lettres, prof., président du Conseil suisse de la science, MM. M. Cosandey et H.H. Hauri, présidents des Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne et de Zurich, M. von Tobel, directeur des Constructions fédérales et H. Hauser, chef du Génie.

Il salue ensuite les membres d'honneur de la SIA présents, les représentants des associations professionnelles et de la presse.

L'assemblée approuve l'ordre du jour.

1. Procès-verbal de la 71^e assemblée générale du 10 mai 1969 à Montreux

Il n'y a pas de remarques. Le procès-verbal est approuvé.

2. Allocution du président de la SIA, M. A. Rivoire, architecte diplômé EPF

M. *Rivoire* présente conformément à l'article 20 des statuts un rapport sur l'activité de la société pendant les deux années écoulées. Son allocution est publiée dans le présent numéro (voir page 435 ss.).

3. Propositions de l'assemblée des délégués

M. *Rivoire*, président, informe l'assemblée générale des principales décisions de l'assemblée des délégués du 2 juillet 1971. M. A. Cogliatti, membre du Comité central, a été

nommé président de la SIA. Il convient de le remercier d'avoir accepté une si lourde tâche. L'assemblée des délégués a élu deux nouveaux membres du Comité central, en remplacement de MM. Rivoire et Métraux. Il s'agit de M. S. Rieben, ingénieur-mécanicien diplômé à Genève et de M. H.R.A. Suter, architecte diplômé à Bâle.

a) *Revision du règlement de base des groupes spécialisés*

L'assemblée des délégués propose la revision du règlement de base comme publiée dans le B. T. du 12.6.1971. Cette revision est approuvée à l'unanimité.

Une revision partielle des statuts avait été primitivement prévue pour cette assemblée générale, mais il a été décidé de la renvoyer à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra avant la fin de l'année.

b) *Nomination de membres d'honneur*

M. A. *Cogliatti*, nouveau président de la SIA, informe l'assemblée générale de la décision de l'assemblée des délégués de lui proposer de nommer membres d'honneur de la SIA les personnalités suivantes :

M. André Rivoire, arch. dipl. EPF, Genève

M. Rivoire fait partie du Comité central depuis 1957 et a présidé la société de 1961 à 1971. Pendant cette décennie, marquée par la progression rapide de la technique, la SIA a connu une évolution et un développement intenses. M. Rivoire a présidé avec distinction aux destinées de la société et a contribué dans une large mesure à assurer le prestige dont elle jouit actuellement.

M. August F. Métraux, ing. él. dipl. EPF, Bâle

M. Métraux fait partie du Comité central depuis 1961. De 1968 à 1971, il a assumé la vice-présidence de la SIA. En cette qualité, comme aussi en tant que principal fondateur et président de la Commission centrale des normes, il a rendu d'éminents services à la société. Il convient de relever en particulier l'impulsion déterminante qu'il a donnée à l'activité de la SIA dans le domaine des normes.

M. Werner Jegher, ing. civil dipl. EPF, Zurich

En tant que propriétaire et rédacteur en chef de la « Schweizerische Bauzeitung » (Revue polytechnique suisse), M. Jegher a contribué à faire de cette publication une revue d'un niveau élevé qui constitue un important apport au prestige de la SIA et à celui de la technique en Suisse et à l'étranger.

Grâce à l'attachement de M. Jegher à la SIA, il a été possible, par la fondation de la S.A. des Editions des associations techniques universitaires, de créer un lien étroit entre la « Schweizerische Bauzeitung » et la SIA.

M. Cogliatti relève les mérites des personnalités que la société vient d'honorer pour le travail considérable accompli non seulement pour la société elle-même, mais dans l'intérêt des professions d'ingénieur et d'architecte. Quand on sait que cette activité intense se fait de manière bénévole, on peut mesurer le dévouement des membres qui acceptent les charges les plus importantes de l'association.

L'assemblée approuve ces nominations de membres d'honneur par de vifs applaudissements.

4. Lieu et date de la prochaine assemblée générale

Plusieurs sections qui vont fêter le centenaire de leur fondation se sont annoncées pour l'organisation des prochaines assemblées générales :

1973 : la section de Saint-Gall,
fin 1974 : la section vaudoise,
fin 1976 : la section de Bâle.

La section de Saint-Gall de la SIA invite donc la société à tenir son assemblée générale ordinaire de 1973 à Saint-Gall. Cette section fêtera à cette occasion son centenaire. Cette proposition est acceptée avec remerciements.

5. Divers

La parole n'est pas demandée.

L'assemblée générale est close à 11 h. 15.

L'assemblée générale est suivie d'une importante conférence de M. K. Schmid, Dr ès lettres, professeur à l'EPFZ, sur le thème : « Gedanken über die Planung der Zukunft. »

Le rapporteur :
M. BEAUD.

Compte rendu de la 72^e assemblée générale de la SIA tenue à Zurich les 2 et 3 juillet 1971

Vendredi 2 juillet

Après avoir fait preuve d'une endurance remarquable à leur assemblée ouverte à 10 h 30, les délégués furent récompensés par un spectacle de variétés et un apéritif qui eurent lieu au « Red House », à la Marktgasse. Accompagnés d'autres membres de la SIA et des dames, ils se retrouvèrent ensuite, au nombre d'environ 75, à la maison de corporation « zur Meisen » où débutèrent les festivités. Au cours du dîner auquel le ministre Jakob Burckhardt, président du conseil des EPF, et M^{me} Emilie Lieberherr, conseillère municipale de Zurich, nous firent l'honneur d'assister, M. Aldo Cogliatti, nouveau président fraîchement élu de la SIA, prononça une allocution de bienvenue. La surprise de la soirée consista dans la visite, accompagnée des accents de la célèbre marche du Sechseläuten, des corporations zurichoises représentées par un groupe d'une douzaine de collègues de la SIA arborant chacun le costume et la bannière de sa corporation. Porte-parole de cette « corporation SIA », M. Eberhard Eidenbenz, architecte, maître de la corporation des tanneurs et des cordonniers, adressa à la SIA ses compliments auxquels M. Rudolf Gujer, membre du Comité central, répondit avec un esprit de répartie digne du meilleur des maîtres de corporation. La fête se poursuivit bien au-delà de minuit dans une atmosphère de grande gaieté.

Samedi 3 juillet

C'est dans le cadre fastueux de l'Opéra que se déroula, dès 10 h. 30, l'assemblée générale proprement dite qui réunit près de 250 participants et participantes. Parmi les hôtes d'honneur, on remarquait notamment le Conseiller fédéral Roger Bonvin qui, rappelons-le, est ingénieur civil et membre de la SIA, M. Robert Ruckli, directeur du Service fédéral des routes et des digues, représentant le Conseiller fédéral H. P. Tschudi, M. Max von Tobel, directeur des constructions fédérales, le colonel divisionnaire Hans Hauser, M. Heinrich Burkhardt, conseiller municipal, MM. M. Cosandey et H. Hauri, présidents respectifs des EPF de Lausanne et de Zurich, M. Marmier, recteur de l'EPFZ. Dans une captivante allocution qui devait marquer le terme de ses dix ans de fructueuse activité comme président central, M. André Rivoire traça un large tour d'horizon sur le travail accompli et sur les tâches futures de la SIA (voir p. 435 ss. du présent numéro).

¹ Le texte de cette conférence a paru dans la *Schweizerische Bauzeitung* du 15 juillet 1971. Les intéressés peuvent l'obtenir à l'adresse suivante : *Schweiz. Bauzeitung*, case postale, 8021 Zurich.

Le procès-verbal que l'on trouvera à la page 440 rend compte de l'assemblée générale proprement dite, qui fut suivie d'une magistrale conférence de M. Karl Schmid, professeur à l'EPFZ, sur le thème « Gedanken über die Planung der Zukunft »¹. L'éclat de l'assemblée a été rehaussé par deux magnifiques intermèdes musicaux exécutés par l'Orchesterschule der Kammermusiker sous la direction de Brenton Langbein : le concerto grosso en la mineur pour deux violons et cordes de Vivaldi et la symphonie en si bémol majeur pour deux orchestres, op. 18, n° 3, de Johann Christian Bach.

Aussitôt après, les participants s'embarquèrent au nouveau quai de Bürkliplatz sur le bateau *Helvetia* qui, par un temps radieux, fit faire à ses 340 passagers une très belle promenade jusqu'au large de Stäfa, puis de Wädenswil, tandis que le bateau *Bachtel* emmenait les représentants de la presse auxquels M. A. Métraux, vice-président de la SIA, adressa le discours qui est reproduit à la page 438. Après un lunch copieux, mais dont la qualité, il faut le reconnaître, n'a pas atteint celle du repas servi deux ans auparavant sur le « Simplon » du lac Léman, le bateau accosta ponctuellement à 15 h. 30 au débarcadère de Bürkliplatz d'où l'assemblée gagna par trams spéciaux (une vraie performance des tramways de la ville de Zurich à cette heure de trafic intense) la maison SIA située à la Selnaustrasse. Sortant des trams, on se dirigea tout naturellement vers la terrasse ombragée qui borde le Schanzengraben où retentirent tout à coup les joyeux accents d'une fanfare. Puis le silence se fit et l'on vit apparaître, aussi solennellement que le cygne de Lohengrin, deux embarca-



Assemblée générale à l'Opéra.

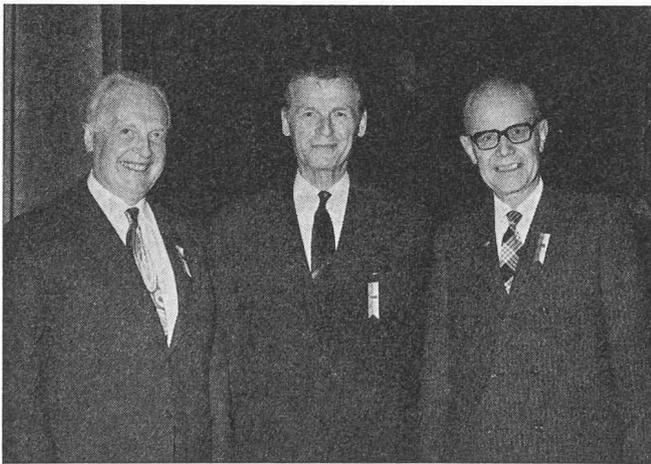


Le Comité central pendant l'assemblée générale. De gauche à droite : MM. K. Weissmann, M. Portmann, R. Gujer, H. Zumbach, A. Métraux, A. Rivoire (debout), U. Zürcher, G. Lombardi, M. Beaud, U. Strasser, A. Cogliatti. MM. A. Goldstein et J.-C. Piguet ne sont pas visibles sur la photo.

tions conduites par de robustes pontonniers et transportant le personnel féminin et masculin du secrétariat général de la SIA, censé venir de l'ancien siège de la société, et celui de la SA de la maison SIA, portant les drapeaux de tous les cantons suisses et accompagnés de hérauts joueurs de

trompette. Après débarquement, tout ce monde, précédé de la fanfare, forma un cortège bientôt suivi de toute l'assistance qui, de la Selnaustrasse, se rendit par la rampe d'accès au garage du 1^{er} sous-sol.

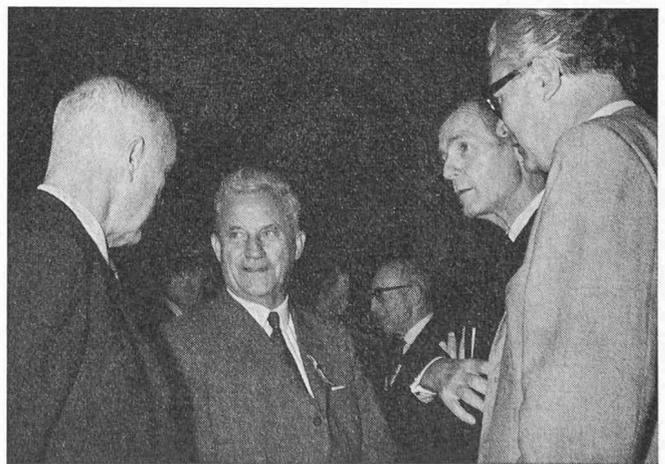
Le président de la SA de la maison SIA, M. W. Stücheli, l'un de ceux qui luttèrent avec le plus d'énergie pour la réalisation de la maison SIA et qui eurent la satisfaction d'atteindre le but, prit alors la parole et après une fougueuse harangue pleine de mots d'esprit et d'allusions piquantes, remit symboliquement l'immeuble à M. André Rivoire. La réception de la maison fut pour ce dernier l'acte ultime de sa présidence qui se traduit par un simple geste, le sort ayant voulu que, dans le feu de l'action, on amputa involontairement le discours de remerciements pour sacrifier aux plaisirs gastronomiques. Au lieu d'un livre d'or, les initiateurs de la fête, toujours pleins d'idées, présentèrent une grande planche encore garnie de l'écorce du tronc dans lequel elle avait été découpée et dont une face avait été polie pour recevoir les signatures de toutes les personnes présentes, soigneusement ordonnées suivant leur appartenance au Comité central, aux hôtes d'honneur, au secrétariat général, aux représentants des sections, etc. Cette superbe planche trouvera un emplacement digne d'elle au secrétariat général.



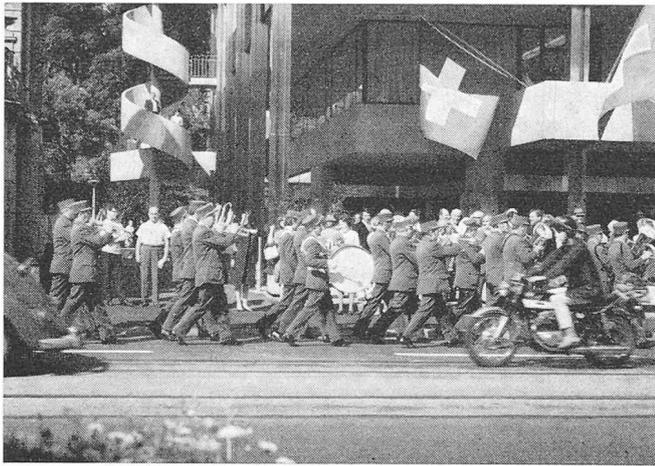
MM. Auguste Métraux (à gauche), André Rivoire et Werner Jegher, nouveaux membres d'honneur de la SIA.



M. Aldo Cogliatti, nouveau président, M^{me} Liv Rivoire, arch. dipl. et M. André Rivoire, ancien président.



MM. Arthur Winiger, Roger Bonvin, conseiller fédéral, Adolf Ostertag, André Rivoire et Jean-Claude Piguet.



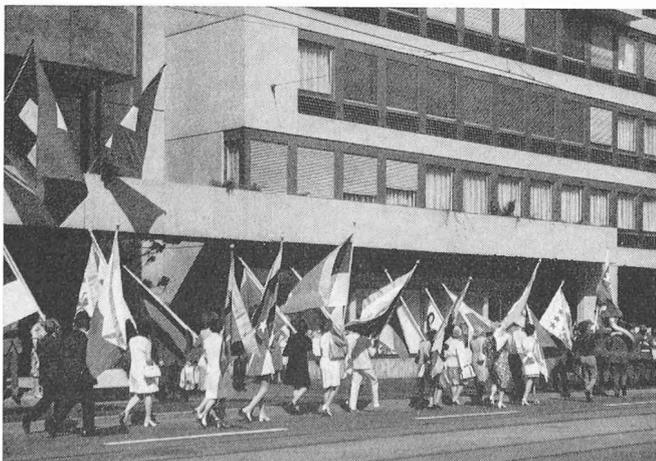
Les drapeaux accompagnés de hérauts arrivent sur le Schanzengraben pour l'inauguration de la maison SIA.

Chacun eut ensuite l'occasion de visiter les locaux du secrétariat magnifiquement situés aux 11^e et 12^e étages de l'immeuble et de rencontrer — aux sons de la fanfare — ses amis et connaissances sur la terrasse d'où l'on a une vue étendue sur la ville, le lac et les collines avoisinantes.

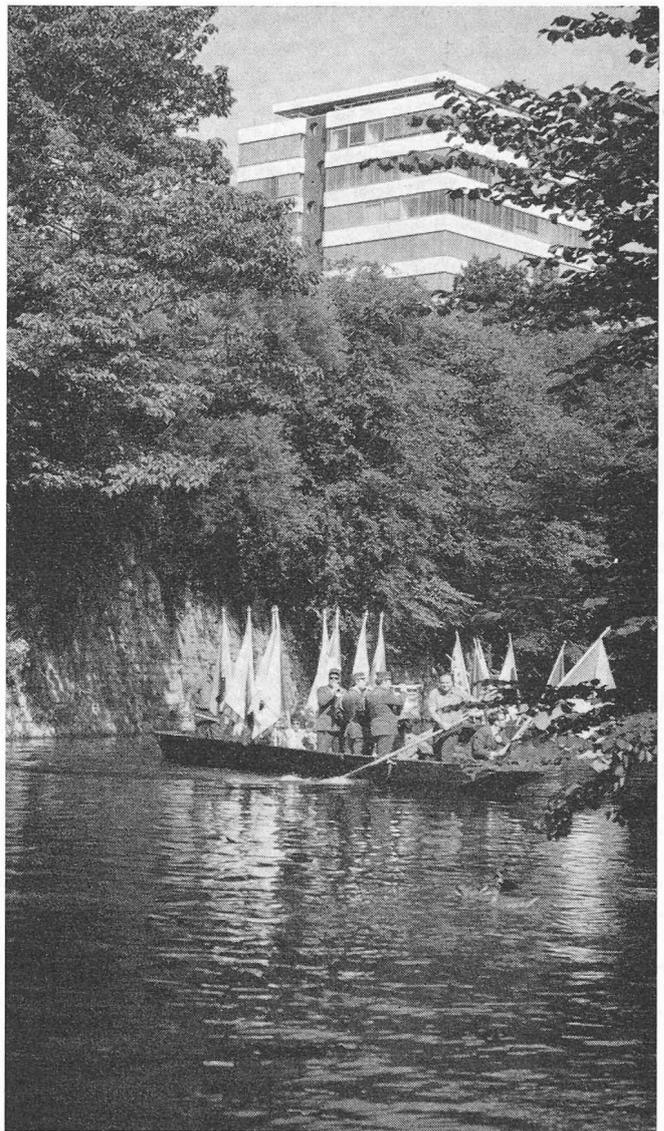
Lorsque les 400 participants à la soirée de gala arrivèrent au Palais des congrès, vers 20 h. 30, aucune trace de la fatigue de cette chaude journée n'était plus visible. Après une allocution de bienvenue du président de la ville de Zurich, M. S. Widmer, on prit place pour le banquet, au cours duquel on entendit un spirituel discours en vers de M. Félix Richard, président de la section de Zurich. La soirée se poursuivit aux accents de l'orchestre «Dorados» qui, en plus de ses performances musicales, présenta un show quelque peu bruyant pour les oreilles des générations aînées. Et c'est en dansant que l'on passa le cap de minuit et que l'on vit se lever l'aube d'une nouvelle journée.

Terminons ce bref compte rendu par de très chaleureux remerciements adressés au comité zurichois d'organisation de ces deux très belles journées. Il se composait de M. W. Stücheli, président, de ses proches collaborateurs M. W. Angst, Madame R. Möckli et M. Th. Huggenberger, ainsi que de MM. H. Hofacker, P. Lüthi, E. Meier et H. Pfister.

(Traduction libre du texte de M. W. Jegher)



Le cortège conduit par une fanfare devant l'entrée de la maison SIA.



Le personnel du secrétariat général portant les drapeaux des cantons suisses devant la maison SIA.



M. Werner Stücheli (à gauche), président de la S.A. de la maison SIA, remet officiellement la nouvelle maison à M. André Rivoire, président de la société.

Photos Erwin Küenzi, Zurich

Décisions de l'assemblée des délégués du 2 juillet 1971 au Palais du gouvernement à Zurich

Elections

L'assemblée des délégués du 2 juillet 1971 a procédé aux élections suivantes pour une période statutaire de deux ans :

Nouveau président de la SIA : A. Cogliatti, ing. civil dipl. EPF, Zurich.

Membres du Comité central :

Réélection : A. Cogliatti, ing. civil dipl., Zurich.
A. Goldstein, Dr ès sc., ing. él. dipl., Ennetbaden.
R. Gujer, arch. dipl., Saint-Gall.
G. Lombardi, Dr ès sc., ing. civil dipl., Locarno.
J. C. Piguet, ing. civil dipl., Lausanne.
M. Portmann, ing. civil dipl., Berne.
U. Strasser, arch. dipl., Berne.
K. Weissmann, ing. topographe dipl., Zurich.
H. Zumbach, ing. du génie rural dipl., Aarau.

Election : S. Rieben, ing.-méc. dipl., Genève.
HR. A. Suter, arch. dipl., Bâle.

L'assemblée des délégués a vivement acclamé, pour les remercier des éminents services rendus, les membres sortant du C. C., MM. A. Rivoire, arch. dipl., Genève, et A. F. Métraux, ing. él. dipl., Bâle. M. Rivoire a fait partie pendant quatorze ans du C. C. et a présidé la société de 1961 à 1971. M. Métraux a été pendant dix ans membre du C. C. et a rempli de 1968 à 1971 la fonction de vice-président. L'assemblée des délégués décida de proposer à l'assemblée générale du 3 juillet de nommer ces deux personnalités membres d'honneur de la SIA.

Vérificateurs des comptes et vérificateurs suppléants :

Les vérificateurs et les suppléants ont été réélus pour une période de deux ans.

Ce sont :

MM. H. U. Hanhart, arch. dipl., Küsnacht	} vérificateurs
L. Schwegler, ing. civil dipl., Lucerne	
M. Bevilacqua, arch. dipl., Lausanne	} suppléants
A. Prantl, ing. civil dipl., Thoue	

Rapport de gestion du C. C. et comptes 1970

Le rapport de gestion et les comptes de 1970 ont été approuvés sans opposition. Les délégués ont en particulier donné leur accord à la répartition du bénéfice proposée par le C.C.

Revision du règlement des concours d'architecture, n° 152

La revision de ce règlement a été approuvée, y compris une adjonction proposée par le président de la commission compétente, selon laquelle le jury décide sans appel dans toutes les questions d'appréciation.

Complément au règlement et tarif d'honoraires pour les études d'aménagement de quartiers, de localités et de régions, n° 110

Les délégués ont approuvé le complément qui leur était proposé et qui avait pour but d'introduire l'indexation du tarif A du règlement n° 110.

Règlement de base pour les groupes spécialisés de la SIA

Les délégués décidèrent de ne pas donner suite à la proposition présentée par la section de Waldstätte de revenir sur la décision prise par l'assemblée des délégués du 5 février 1971 concernant la revision du règlement de base pour les groupes spécialisés et de recommander à l'assemblée générale du 3 juillet d'approuver le texte fixé par l'assemblée des délégués du 5 février. Comme indiqué dans le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juillet, celle-ci s'est rangée à l'avis des délégués et a donné son accord au texte du règlement de base tel qu'il avait été publié dans le *Bulletin technique de la Suisse romande* du 12 juin 1971 et dans la *Schweizerische Bauzeitung* du 24 juin 1971.

L'assemblée des délégués du 2 juillet a décidé que, dorénavant, les assemblées générales des groupes spécialisés auront la compétence d'adapter les *règlements particuliers des groupes spécialisés* au règlement de base, lorsque celui-ci sera modifié. L'adaptation des règlements particuliers ne devra donc plus être soumise à l'assemblée des délégués de la SIA.

Revision du règlement du groupe spécialisé du génie chimique, GGC

La revision de ce règlement, qui a été adapté au nouveau règlement de base pour les groupes spécialisés, a été approuvée.

Propositions à l'assemblée générale du 3 juillet 1971

Outre la décision mentionnée sous « Règlement de base pour les groupes spécialisés », l'assemblée des délégués a décidé de soumettre à l'assemblée générale du 3 juillet les propositions suivantes :

a) Nomination de MM. A. Rivoire et A. F. Métraux (voir sous « Elections ») ainsi que de M. W. Jegher, ing. civil dipl., Zurich, comme membres d'honneur, ce dernier en reconnaissance de sa contribution importante au développement de la *Schweizerische Bauzeitung* et de son attachement à la SIA qui a grandement facilité la reprise de la SBZ par la société.

L'assemblée générale a nommé par acclamations ces trois personnalités membres d'honneur.

b) Fixation du lieu et de la date de la prochaine assemblée générale, comme suit :

Printemps 1973 à Saint-Gall,

Automne 1974 à Lausanne,

à l'occasion du centième anniversaire de ces deux sections.

L'assemblée générale a approuvé ces propositions avec remerciements aux deux sections pour leur invitation.

Revision des statuts de la section de Saint-Gall

La section de Saint-Gall a procédé à une petite modification de ses statuts, que les délégués ont approuvée.

Décisions concernant la revision des statuts et le règlement pour la liste des bureaux d'études

Suivant la proposition du C. C., l'assemblée des délégués a décidé de renvoyer ces objets, en même temps que les propositions de la section de Waldstätte s'y rapportant, à une assemblée des délégués et une assemblée générale extraordinaire qui auront encore lieu en 1971.

A l'issue de l'assemblée, des délégués ont demandé que le C. C. étudie les possibilités d'améliorer la protection juridique des membres de la SIA, d'une part, et le problème des commandes de projets passées à plusieurs ingénieurs ou architectes, d'autre part. Le C. C. a pris bonne note de ces vœux.

Décisions du Comité central

Dissolution de commissions

Le Comité central a décidé de dissoudre les commissions suivantes :

- *Commission pour les problèmes de l'éthique.* Les problèmes en question sont désormais traités par la commission de l'exercice de la profession.
- *Commission d'urbanisme et du trafic.* Vu le développement qui s'est produit dans ce domaine, il est nécessaire que la SIA réexamine quelle contribution elle peut y apporter. Tant que l'on n'est pas entièrement au clair sur ce point, il est inutile de maintenir cette commission qui jusqu'ici n'a pu avoir aucune activité.

Revision des statuts

Après qu'il a été décidé de retirer de l'ordre du jour de l'assemblée des délégués du 2 juillet 1971 la revision partielle des statuts et de procéder à une revision plus complète, le C. C. a décidé de charger un petit groupe de travail de la préparation de cette revision. Il se composera de représentants du C. C. et de la commission des structures ainsi que de quelques autres membres.

Dissolution de l'Association pour un foyer des étudiants à l'EPFZ

Cette association, dont faisait partie la SIA, a été dissoute. Si la liquidation laisse un bénéfice, celui-ci sera versé à un institut d'utilité publique poursuivant des buts analogues. A cette condition, le C. C. a approuvé la dissolution de cette association.

Office fédéral de la protection de l'environnement

Comme on le sait, le Conseil fédéral a décidé de créer au Département fédéral de l'intérieur un office de la protection de l'environnement, avec effet au 1^{er} juin 1971. La SIA et la FAS ont écrit une lettre commune au Conseil fédéral pour lui faire part de leur désir de collaborer activement dans ce domaine important qui concerne directement les deux associations.

Réorganisation de l'activité de la SIA dans le domaine de l'information

Jusqu'à présent, trois commissions s'occupaient à la SIA des problèmes relatifs à l'information interne et externe : la commission pour les publications, la commission pour l'information et les relations publiques et la commission de rédaction. Afin de mieux coordonner les travaux dans ce domaine, le Comité central a décidé de dissoudre ces trois commissions et de créer une seule commission pour l'information. Celle-ci exercera une fonction d'animateur et de conseiller. Elle se composera de représentants des groupes spécialisés et des sections. Cette nouvelle commission constituera un forum qui, étant donné son envergure, devra adopter des méthodes de travail parlementaires. Il est prévu notamment de créer

des groupes de travail pour traiter de questions particulières. Quant à l'exécution des tâches elles-mêmes, ce sont le secrétariat général et les rédactions du *Bulletin technique de la Suisse romande* et de la *Schweizerische Bauzeitung*, revues qui appartiennent en majorité à la SIA, qui devront s'en charger. De cas en cas, on pourra aussi faire appel à des spécialistes. Les sections et les groupes spécialisés ont été invités à donner leur avis sur cette nouvelle conception de l'activité de la SIA dans ce secteur.

Règlement pour l'octroi de subventions prélevées sur le compte spécial de réserve pour l'activité dans le domaine des normes de la SIA

Les conditions pour l'octroi de subventions dans le domaine des normes ont été précisées dans un règlement. La SIA n'a pas la possibilité de financer des recherches de base. En revanche, grâce à la réserve financière constituée il y a trois ans et alimentée par une part du produit de la vente des normes, il devrait être possible d'accélérer la mise au point de nouvelles normes et la revision de normes existantes. Après le versement effectué sur le bénéfice des comptes de 1970, la réserve atteignait un total de Fr. 280 000.—, dont Fr. 121 000.— ont déjà été attribués pour différents mandats.

Comme jusqu'ici, le principe de l'activité bénévole dans les commissions, seuls les frais effectifs étant remboursés, est maintenu. Nous constatons avec plaisir que ni les membres de la SIA ni les associations professionnelles apparentées ou les spécialistes auxquels nous avons fait appel, n'ont jamais refusé leur collaboration pour des raisons financières. S'ils ont dû faire des réserves, c'était toujours pour cause de manque de temps.

Consultations effectuées par les autorités fédérales

La SIA a remis à fin juin 1971 un avis circonstancié sur le projet d'une loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Il a été établi par un groupe de travail, sous la direction de M. H. Zumbach, ingénieur à Aarau. D'autre part, la SIA a été consultée par les autorités fédérales sur les points suivants :

- Article de la constitution fédérale concernant l'économie hydraulique.
(Délai : fin octobre 1971.)
- Questionnaire pour la préparation d'une nouvelle législation sur les Ecoles polytechniques fédérales.
(Délai : fin octobre 1971.)
- Loi fédérale concernant les droits d'auteur.
(Délai : janvier 1972.)

Organisation des travaux dans le secteur des concours

Afin de décharger la commission des concours, les travaux administratifs et l'examen de pure forme des programmes de concours seront désormais effectués par le secrétariat général. Par ailleurs, les contacts avec le *Bulletin technique de la Suisse romande* et avec la *Schweizerische Bauzeitung* devront être intensifiés dans ce domaine. Cette nouvelle organisation suppose une extension du secrétariat général. Toutes ces questions ont été discutées avec une délégation de la commission des concours.

Concours pluridisciplinaires

Sur décision du Comité central, un petit groupe de travail a procédé à un premier examen des différents aspects des concours pluridisciplinaires. Il est arrivé à la conclusion qu'il ne serait pas justifié d'éditer une norme supplémentaire pour les nouvelles formes de concours. Il convient

bien plutôt de se libérer des concepts des facultés traditionnelles et d'harmoniser les règlements existants. Le groupe de travail estime que le but à atteindre serait un règlement unique valable aussi bien pour la planification que pour l'architecture, les projets et les forfaits. Mais d'ici là, il y a encore de nombreux problèmes à résoudre.

Responsabilité civile professionnelle

A l'occasion d'une rencontre avec des représentants de la Conférence des directeurs-accidents, quelques chiffres généraux sur les prestations des compagnies d'assurances pour des sinistres relatifs à des bureaux d'ingénieurs et d'architectes ont été soumis à la SIA. La plupart du temps, il ne s'agit pas de cas anormaux, mais de dommages qui peuvent survenir aussi lors de travaux effectués par des bureaux d'études sérieux et expérimentés. Pour pouvoir se faire une idée plus précise du problème, indépendamment des compagnies d'assurances et des maigres renseignements qui lui ont été remis, la SIA a entrepris dernièrement une enquête auprès de ses membres propriétaires de bureaux d'études pour obtenir des informations complémentaires sur les primes versées par eux et sur les dommages payés par les assurances.

Enquête sur les salaires et les frais généraux

Sur l'initiative de la commission pour les honoraires des ingénieurs civils, une société fiduciaire a été chargée de mettre au point un système d'enquête représentatif et de présenter un devis pour l'établissement de statistiques relatives aux salaires et aux frais généraux, étant entendu que des bureaux d'études petits, moyens et grands de toutes les régions devront être pris en considération. La documentation obtenue donnera des indications sur l'évolution des salaires et des frais généraux. D'autre part, elle permettra de contrôler la valeur des statistiques de salaires pour les professions techniques fournies par l'OFIAMT. La SIA a l'intention de procéder par la suite périodiquement à de telles enquêtes, afin de disposer peu à peu de son propre matériel statistique.

Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment, CRB

La SIA, en tant que l'un des trois membres fondateurs du CRB, doit approuver le budget de ce dernier. Le C. C. a donné son accord au budget pour 1971, qui prévoit des recettes et des dépenses de l'ordre de Fr. 800 000.—. Comme jusqu'ici, la SIA versera pour cette année une subvention à fonds perdu de Fr. 30 000.—.

Pas de sigle SIA sur la maison SIA

Il serait souhaitable, du point de vue des relations publiques, de placer un sigle SIA sur la façade de la maison, du côté sud des escaliers. L'architecte ayant quelques doutes quant à l'esthétique de ce projet, on y a renoncé. Un sigle SIA en béton figure à l'entrée principale. Sur le nouveau plan de la ville de Zurich à vol d'oiseau, l'emplacement de la maison SIA est marqué par notre sigle.

Contrôle des membres par ordinateur

Au début d'août, nous avons enfin pu remettre au centre de calcul électronique le solde des données nécessaires à l'élaboration des cartes perforées pour l'ensemble des membres de la SIA. Comme près de la moitié des

questionnaires envoyés en décembre 1970 à nos quelque 7000 membres nous avaient été retournés jusqu'à fin janvier de cette année, nous pensions pouvoir terminer l'enquête au mois d'avril. Malheureusement, la rentrée des derniers 800 questionnaires s'est révélée si difficile que nous n'avons pas pu tenir le programme. Dans de nombreux cas, nous avons dû remplir nous-mêmes les questionnaires, au mieux des données dont nous disposions.

La perception des cotisations et la publication de la liste des membres subiront ainsi un retard considérable.

Nous remercions tous ceux qui ont pris la peine de remplir le questionnaire et tiendrons les membres au courant des résultats obtenus avec l'ordinateur et notamment des indications qu'il pourra fournir quant à la composition de l'effectif de la société.

Syndicat des dessinateurs

Le C. C. a pris connaissance des avis des sections ainsi que du résultat d'un entretien informel avec la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment. Comme on le sait, la FOBB aimerait conclure des contrats collectifs pour tous les employés des cadres techniques dans la construction. Le C. C. est d'avis que ces démarches doivent être prises au sérieux et que la SIA ne peut pas s'en désintéresser. Ce problème sera discuté lors de la séance d'automne du C.C., dans le cadre de l'étude générale des buts de la société.

Séance d'automne du Comité central

Le C. C. tient chaque année une séance de deux à trois jours pour pouvoir étudier en toute tranquillité les problèmes généraux de la société. La réunion de cette année a eu lieu du 2 au 4 septembre à Brestenberg, au bord du lac de Hallwil.

Prochaines assemblées

Le C. C. a fixé les prochaines assemblées de la société comme suit :

Conférence des présidents : samedi 9 octobre à Berne.

Assemblée des délégués : samedi 6 novembre à Zurich.

Assemblée générale extraordinaire : samedi 4 décembre à Berne.

A propos des travaux de la commission SIA pour la rationalisation de l'établissement et de l'utilisation de listes d'aciers

Les quelques considérations qui suivent ont pour but de renseigner les milieux intéressés sur les efforts actuellement déployés dans le cadre de la SIA pour rationaliser l'établissement et l'utilisation de listes d'aciers. Après une brève introduction consacrée au problème considéré dans son ensemble et un aperçu des travaux effectués jusqu'ici, un entrepreneur, un fournisseur d'aciers et un ingénieur civil résumant brièvement leur prise de position face aux innovations prévues.

1. Introduction

En Suisse, des centaines de bureaux d'ingénieurs établissent quotidiennement des listes d'aciers pour transmettre par ce canal certaines informations à d'autres participants à la réalisation d'une construction. Ces données

sont le fondement pour les processus de travail les plus divers — par exemple le tronçonnage, le façonnage et la pose des aciers d'armature. Bien que les divers destinataires de ces informations posent — selon leur mandat — des exigences différentes au contenu et à la forme des listes d'aciers, leur conception était jusqu'ici du ressort des bureaux d'ingénieurs. C'est ainsi qu'est apparue une diversité quasi indéchiffrable quant au contenu et à la forme des listes d'aciers, alors qu'elles ne tiennent que médiocrement compte des besoins spécifiques des autres participants aux travaux. Il en résulte un surcroît d'efforts dans l'actuel échange d'informations entre ingénieur civil, fournisseur d'aciers et entrepreneur — le destinataire ayant à reclasser ou compléter les données d'origine en fonction de ses besoins spécifiques. La pénurie croissante de personnel et l'augmentation parallèle du volume à construire font que l'industrie suisse du bâtiment et du génie civil souffre de façon toujours plus marquée de ces fastidieuses doubles opérations ; c'est cette réalité indiscutable qui est à l'origine de ces études des possibilités de rationaliser l'établissement et l'utilisation des listes d'aciers.

2. Activité de la commission SIA no 165

Voilà quelques années déjà que l'importance de ces problèmes est reconnue un peu partout et que l'on a entrepris leur étude systématique. Pour coordonner les divers efforts et aboutir ainsi à une nouvelle réglementation unifiée pour l'ensemble de la Suisse, on a créé — dans le cadre de la SIA — une commission que préside M. K. Roethlisberger, ing., de Bâle. Lors du choix de ses membres, on a pris soin d'y assurer la représentation de tous les groupes intéressés de manière essentielle par l'établissement et l'utilisation des listes d'aciers — au moins par un délégué.

Dans une première étape, il s'est agi de définir la signification des listes d'aciers dans l'ensemble des circuits d'information dans la branche et, sur la base d'une analyse complète, de déterminer les besoins de l'entrepreneur, du fournisseur d'aciers et de l'ingénieur civil. L'interprétation de cette analyse des besoins fournit les conditions marginales pour la recherche des possibilités de rationalisation et le choix du futur système d'établissement et d'utilisation des listes d'aciers. D'ici la fin de l'année, nous devrions disposer d'une proposition très étudiée pour un système permettant — avec des moyens aussi simples que possible — à chaque partenaire de transmettre les indications qu'il aura calculées ou d'obtenir les données nécessaires sous la forme répondant à ses besoins. Si la méthode proposée fait ses preuves lors d'applications-test pour quelques ouvrages, on pourra mettre définitivement au point le nouveau système et procéder à son introduction pratique vers la fin de 1972.

3. Point de vue de l'entrepreneur

Pour connaître exactement — dans le cadre de la commission — l'opinion du principal des partenaires intéressés à ce problème, on a soumis un questionnaire de plusieurs pages à huit entreprises en bâtiment ou travaux publics de diverses envergures et à trois usines de préfabrication. Les questions posées avaient surtout trait aux listes d'aciers et aux plans d'armature utilisés actuellement. Après étude des questionnaires, on peut formuler comme suit les principales améliorations souhaitées pour les listes d'aciers et les plans d'armature :

- emploi de listes d'aciers unifiées ;
- disposition unifiée et claire des plans, limitation aux données essentielles pour l'entrepreneur ;
- accélération des délais de livraison pour listes d'aciers et aciers d'armature ;
- limitation à quelques géométries normalisées d'aciers ;
- subdivision et étiquetage de la livraison en fonction des éléments de construction, voire du programme de pose ;
- précision accrue du façonnage ;
- groupement éventuel du plan d'armature et du programme de pose ;
- pour la facturation, mention du poids total par diamètre et degré de façonnage ;
- mètre et facturation selon bulletin de livraison.

La commission SIA 165 s'est fixé pour objectif de trouver un système unifié qui puisse accorder tous ces vœux de l'entrepreneur aux exigences des fournisseurs d'aciers, des ateliers de façonnage et des ingénieurs civils.

La réalisation de cet objectif vaudrait aux entrepreneurs les avantages suivants :

- raccourcissement du temps d'étude par plans d'armature et listes d'aciers unifiées ;
- pose des armatures pouvant être confiée à des manœuvres spécialisés ;
- programme de pose étudié par l'ingénieur ;
- organisation rationalisée et plus simple des surfaces d'entreposage, par désignation claire des paquets d'aciers, ce qui élimine de fastidieux déplacements d'aciers et le long repérage des positions ;
- groupement des poids, etc., conforme aux documents comptables.

Les entrepreneurs espèrent vivement que l'objectif visé pourra être atteint dans le cadre de cette commission SIA, ce qui serait une contribution essentielle à la rationalisation dans les domaines du bâtiment et du génie civil.

4. Point de vue du fournisseur d'acier

En dépit de ses avantages, l'armature normale (sans précontrainte) reste une méthode liée à de nombreuses opérations, ce qui se répercute aussi sur l'activité du fournisseur d'aciers. Pour en mesurer toute la portée, il suffit de songer aux faits suivants :

Un atelier pour façonnage d'aciers, avec une capacité annuelle de 15 000 à 20 000 tonnes doit disposer de quelque 60 ouvriers pour le tronçonnage en longueurs standards et le façonnage des aciers — le salaire moyen se situant à Fr. 20 000.— par personne. Si l'on tient compte d'une augmentation annuelle « normale » de 8 %, le coût de la main-d'œuvre doublera en neuf ans, voire triplera en quatorze ans.

Parallèlement à ce renchérissement apparemment inévitable, la situation empire sur le marché du travail, avec baisse correspondante du niveau de formation du personnel disponible. Dans ces conditions — et à moins que des mesures immédiates ne soient prises — il est certain que l'armature normale perdra sans cesse du terrain au profit d'autres méthodes plus économiques. En fait, il s'agit d'une question de survie ; il n'est donc pas surprenant que les fournisseurs d'aciers aient salué avec satisfaction la création de la commission SIA et y participent activement.

Actuellement, les listes d'aciers établies par le bureau d'ingénieurs doivent encore être converties en listes de tronçonnage ou de façonnage, avant de procéder aux opérations correspondantes sur des machines relativement vieilles. Pour réduire à un minimum ces travaux préparatoires, la solution idéale consisterait à obtenir les listes d'aciers établies par le bureau d'ingénieurs sous forme de cartes ou bandes perforées introduites directement dans

une machine à façonner avec commande électronique à programme. Cela simplifierait grandement le façonnage qui pourrait ainsi requérir très peu de personnel. Malgré de grands efforts déployés par certains ateliers de façonnage, une automatisation de cette envergure n'en est qu'à ses balbutiements ; il faut encore compter de cinq à dix ans pour qu'elle devienne une réalité pratique.

Or, une solution transitoire s'impose d'urgence ; il n'y a donc pas d'autre choix que d'obtenir une rationalisation immédiate et une mécanisation partielle et progressive des processus de travail et des équipements. A cet effet, une standardisation des géométries d'aciers à l'échelle de toute la Suisse serait très appréciée des ateliers de façonnage. Autres contributions efficaces à la simplification du travail des fournisseurs d'aciers : la tendance au recours de diamètres plus grands, une augmentation du nombre des longueurs normalisées, une réduction du degré de finition et un accroissement du poids par position.

Toutes ces mesures permettraient aux ateliers de façonnage d'envisager une préparation améliorée et à long terme du travail, avec pour corollaire une réduction des délais de livraison. En outre, on obtiendrait du même coup une diminution des divers suppléments de prix pour opérations coûteuses.

En résumé, on constate que — comme tous ses collègues de la commission d'ailleurs — le fournisseur d'aciers souhaite que des mesures immédiates soient prises pour une rationalisation et une standardisation dans l'établissement et l'utilisation des listes d'aciers. C'est en effet au seul prix d'une collaboration plus étroite de tous les partenaires intéressés et d'un recours à toutes les possibilités de rationalisation que l'armature normale (sans précontrainte) conserve une chance de rester compétitive, à l'avenir.

5. Point de vue de l'ingénieur civil

La rationalisation de l'établissement et de l'utilisation des listes d'aciers offre un intérêt primordial et immédiat pour l'ingénieur civil ; en effet, son activité est liée à l'alimentation et au résultat de tout le circuit d'informations. L'ingénieur est responsable d'une part de l'établissement des données fondamentales pour le tronçonnage, le façonnage et la pose des aciers d'armature, d'autre part d'une partie du contrôle de l'armature posée.

Son intérêt primordial est donc axé sur une simplification de l'établissement des listes d'aciers, ainsi que du contrôle final sur chantier. Il faut pour cela satisfaire aux exigences suivantes :

- réduction des heures de dessinateur ;
- élimination des erreurs de calcul ;
- contrôle simplifié des listes d'aciers, au bureau ;
- fourniture aux partenaires professionnels de documents clairs et de lecture aisée.

On peut imaginer plusieurs voies pour atteindre ces objectifs :

- l'emploi de listes d'aciers et de géométries unifiées permet de diminuer fortement les heures de dessinateur ;
- le recours au traitement électronique des informations est gage de gain de temps supplémentaire et de réduction sensible des erreurs. Simultanément, il permet d'adapter les formules d'information aux besoins spécifiques des divers partenaires — pour ce qui touche au contenu comme à la forme ;
- le transfert de certaines données sur la liste des aciers permet de simplifier l'établissement des plans et d'améliorer leur lisibilité sur chantier.

Les objectifs que nous venons d'esquisser — en partie, ils sont aujourd'hui déjà des préoccupations pour de nom-

breux bureaux d'ingénieurs — devraient être atteints dans un avenir assez proche. Pour éviter une dispersion excessive des efforts, il faut coordonner à l'échelon national cette recherche d'une rationalisation de l'établissement et de l'utilisation de listes d'aciers ; en effet, **seule une collaboration étroite de tous les milieux intéressés par ces questions peut conduire à une solution réellement efficace.**

Elections dans des commissions

Au cours de ces dernières semaines, le Comité central a procédé aux élections ou confirmé les nominations suivantes :

Commission 118 (Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction)

Ernst Gräff, arch. SIA, Zurich.

Erwin Grimm, ing. civil SIA, Zurich.

Dr Otto Spirig, Berne.

Werner Stadelmann, ing. civil SIA, Zurich.

Commission 119/120 (Travaux des entrepreneurs)

Rolf Leeb, Zurich.

Max Helfenstein, Zurich.

Commission 160 (Charges)

Per Aasheim, ing. civil SIA, Vevey.

François Panchaud, ing. civil SIA, Le Mont.

Commission 165 (Listes d'acier)

Hans Küderli, Zurich.

Jacques-F. Vaisy, ing. civil SIA, Genève.

Commission pour les normes du génie civil

P. Halter, Berne.

Commission pour l'exercice des professions d'ingénieur et d'architecte

Paul Wasescha, ing. él. SIA, Horw.

Groupes spécialisés

Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural, GGR

Ce groupe spécialisé tiendra son assemblée générale à Fribourg, du 16 au 18 septembre 1971. Pour 1972, il prévoit une excursion professionnelle de quatre à cinq jours en Bavière. En rapport avec l'activité de la commission des normes aura lieu au moins une séance d'information et de discussion. Le président, M. A. Kost, ingénieur, a pris des contacts pour organiser une émission de télévision, qui devrait faire mieux connaître la profession et l'activité de l'ingénieur du génie rural, peut-être en partant de l'exemple d'un remaniement parcellaire. En outre, on a pu trouver un journaliste qui informera la presse des activités et manifestations du groupe spécialisé.

Groupe spécialisé des ponts et charpentes, GPC

Le GPC organisera ses traditionnelles journées d'études les 22 et 23 octobre 1971 à l'EPF de Zurich et au Laboratoire fédéral d'essai des matériaux. Elles seront consacrées à des problèmes relatifs à la physique des constructions. (Voir programme page 455.)

Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers, GSF

L'assemblée générale de ce groupe spécialisé aura lieu le vendredi 5 novembre 1971 dans les locaux de l'EPF à Zurich. Elle sera consacrée à des problèmes se rapportant aux hautes écoles et à la formation qu'elles dispensent. En outre, le programme prévoit une visite des nouveaux bâtiments construits dans le quartier de Höngg.

Une enquête sur les salaires des ingénieurs forestiers fonctionnaires a été complétée par l'obtention des bases juridiques des salaires. Les résultats de cette enquête seront connus dans le courant de l'automne 1971.

Groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger, GTE

Le GTE a organisé une deuxième enquête pour établir une cartothèque d'informations sur les 22 pays qui rencontrent le plus d'intérêt. A la demande du délégué à la Coopération technique, nous lui avons remis la liste des personnes intéressées à des travaux à l'étranger. Le groupe a pris contact ces derniers temps avec différentes autorités et organisations pour examiner les possibilités de travaux à l'étranger.

L'assemblée générale du groupe spécialisé aura lieu le vendredi 24 septembre 1971 à Berne. Outre les affaires courantes, le programme prévoit des exposés sur les expériences faites au cours de missions d'experts et sur les différentes garanties concernant les risques à l'exportation.

Coopération technique

La coopération technique internationale qui est considérée comme un geste des pays industrialisés envers les pays en voie de développement prend des proportions telles que les relations avec les pays du tiers monde s'en trouvent de plus en plus conditionnées. Notre pays qui, malgré ses dimensions, entretient des relations avec le monde entier, a depuis longtemps reconnu l'importance du problème. Il a même créé à cet effet au Département politique fédéral un poste de Délégué à la coopération technique.

Si la coopération technique est admise, elle est restée assez modeste aussi bien en ce qui concerne les moyens financiers engagés que le nombre d'experts qualifiés envoyés en mission. La Confédération, cependant, vient de décider un effort plus important que par le passé puisque les Chambres fédérales ont approuvé une augmentation considérable des crédits alloués à la coopération technique ; il s'agit pour les prochaines années de Fr. 400 000 000.—. C'est le devoir de l'économie privée, aussi, de permettre à un plus grand nombre de collaborateurs qualifiés d'assumer des missions d'experts de durée limitée.

La coopération technique ne devrait pas être un sujet de préoccupation pour les autorités, l'industrie ou le commerce seulement, mais aussi pour les ingénieurs et les architectes, autrement dit pour les bureaux d'études. C'est pourquoi le comité du Groupe spécialisé SIA pour les travaux à l'étranger s'est intéressé dès la fondation du groupe à ce problème de grande portée internationale.

Le comité du Groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger désire attirer l'attention du lecteur sur l'un des facteurs essentiels de la coopération technique : *les missions d'experts*. Toutes réalisations, tous projets pour les pays en voie de développement exigent des études préparatoires nombreuses et approfondies. Des experts sont envoyés sur place pour examiner et évaluer les possibilités d'un projet et, sur la base des rapports d'experts, les études proprement dites peuvent être envisagées. C'est-à-dire que plus la Suisse enverra d'experts, plus aussi elle

aura de chance d'obtenir des mandats d'études ou des contrats d'exécution pour les bureaux d'études et les entreprises de notre pays.

Il faut distinguer entre la coopération technique multilatérale et la coopération bilatérale.

La coopération technique multilatérale désigne celle qui est dirigée par les organisations spécialisées des Nations Unies. Les missions d'experts sont limitées dans le temps mais, suivant l'ampleur des projets, elles sont renouvelables.

Les experts spécialisés sont généralement de formation universitaire et doivent faire la preuve d'une expérience qui permette d'assumer des responsabilités. Ils peuvent être assistés de collaborateurs plus jeunes appelés experts juniors.

Les conditions d'engagement d'un expert responsable sont les suivantes :

- exigences : — âge 35 à 55 ans
- langue anglais, français et espagnol (sont les plus demandées)
- spécialités techniques : toutes les spécialités peuvent être demandées
- conditions : — salaire 11 000.— à 15 000.— dollars transférables en une autre monnaie
- voyage aller et retour payé
- indemnité journalière pour couvrir les dépenses sur place
- allocations de famille : uniquement dans les cas de missions d'un an au moins
- assurances usuelles

L'engagement est signé par les Nations Unies et se fait directement avec les personnes et non pas avec les entreprises.

La coopération technique bilatérale concerne la coopération technique directe de la Suisse.

Les conditions d'engagement sont semblables à celles de la coopération technique multilatérale. Le salaire cependant est plus diversifié suivant le pays où la mission est effectuée. Les conditions correspondent également à celles du personnel des ambassades de la Confédération.

Nous sommes d'avis que les bureaux d'études qui font partie du groupe spécialisé SIA pour les travaux à l'étranger ont un intérêt particulier à soutenir la coopération technique bilatérale. Par leur adhésion au groupe spécialisé, ils expriment en effet la volonté d'étendre leurs activités aux pays lointains également. Ils doivent se rappeler alors que, dans le domaine des prestations de services, c'est avant tout l'homme qui crée les rapports de travail et les liaisons sur place et qu'il convient en conséquence d'encourager ses propres collaborateurs à assumer des missions d'experts dans les pays en voie de développement. Il est évident qu'à l'heure actuelle, en période de haute conjoncture, on ne se sépare pas facilement de collaborateurs précieux même pour un temps limité, mais il nous paraît qu'un sacrifice s'impose à celui qui veut se créer à terme une expérience nouvelle lui permettant d'étendre ses activités professionnelles à des marchés nouveaux. Par ailleurs, il y a lieu de relever qu'au-delà de l'intérêt direct, une expérience de ce genre contribue de manière décisive à la formation professionnelle et morale des jeunes éléments de valeur d'un bureau.

Nous invitons donc les membres de la SIA à s'intéresser personnellement à des missions d'experts de la coopération technique ou à faciliter l'engagement de collaborateurs qui seraient prêts à assumer de telles missions.

Des talons-réponses ont été envoyés avec la lettre-circulaire adressée à ce sujet aux propriétaires de bureaux membres de la SIA, ou peuvent être obtenus auprès du secrétariat général de la SIA.

Normes

Votre collection des normes SIA est-elle complète ? Avez-vous un abonnement aux normes ?

Tous les règlements, normes, directives et recommandations de la SIA, ainsi que les formules de contrats et d'engagement, sont disponibles dans deux classeurs pratiques et bien ordonnés.

Pour vous permettre de tenir à jour votre collection, la SIA a introduit un abonnement aux normes. Les abonnés reçoivent automatiquement, dès parution, les normes nouvelles ou révisées. Ils bénéficient en outre d'un rabais spécial de 10 % sur le prix de vente.

Les commandes sont à adresser au secrétariat général de la SIA. Sur demande, nous envoyons volontiers aux intéressés la liste complète des normes avec bulletin de commande.

Formation postscolaire

Commission pour la formation postscolaire des ingénieurs et des architectes

Cette commission a décidé dans sa séance du 28 avril 1971 de créer un petit groupe de travail pour intensifier l'activité dans ce domaine. Les efforts en vue de constituer des groupes de travail régionaux seront poursuivis et des contacts seront pris avec des organisations étrangères ayant des buts analogues. Les activités déployées jusqu'ici se poursuivront dans le cadre des moyens financiers disponibles.

Les sections romandes sont actives dans le domaine de la formation postscolaire

En Suisse romande, on ne se contente pas de discuter de l'importance et de la nécessité de la formation postscolaire. Sur l'initiative de quelques jeunes ingénieurs SIA et en collaboration avec les sections romandes, la Commission romande de la formation universitaire continue des ingénieurs et des architectes organise régulièrement des cours depuis 1965. Ils se déroulent en collaboration étroite avec l'EPF-Lausanne et sont donnés par des professeurs mais aussi par des ingénieurs et architectes exerçant leur profession. L'EPFL met généralement les locaux à disposition. Jusqu'ici, 17 cours auxquels ont participé au total environ 2000 personnes ont eu lieu sur les thèmes suivants :

- L'industrialisation de la construction
- La planification des constructions (PERT)
- Cours de droit pour ingénieurs et architectes
- Cours de béton à la rupture
- Cours de géotechnique
- Théorie des ensembles et calcul matriciel
- Cours de gestion pour ingénieurs et architectes
- Connaissance de la matière et technologie moderne
- Dimensionnement plastique des structures métalliques

- Méthodologie
- Economie d'entreprise
- Colloque sur le bois
- Stabilité des constructions
- L'aluminium dans les structures portantes
- Séminaire sur les méthodes de calcul des structures du génie civil par éléments finis
- Méthodes mathématiques de l'ingénieur dans la gestion scientifique
- Application au génie civil et au bâtiment des méthodes d'ordonnement et planification des travaux

La commission romande a accompli dans le domaine de la formation postscolaire un travail de pionnier et trouvé une solution bien adaptée aux conditions suisses et qui mérite de servir d'exemple.

Relations internationales

Dissolution de l'EUSEC

Lors de la création de la FMOI, Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs, qui groupe des associations régionales et nationales d'ingénieurs du monde entier, il avait été entendu que des démarches seraient entreprises pour dissoudre la Conférence des sociétés d'ingénieurs de l'Europe occidentale et des Etats-Unis d'Amérique qui avait préparé la fondation de la FMOI. Plus connue sous le sigle EUSEC, cette conférence avait été créée en 1948 et comptait en dernier lieu 25 sociétés nationales d'ingénieurs de 18 pays. Le succès rencontré par l'EUSEC en tant qu'organisation professionnelle internationale incita en 1965 l'UNESCO à lui demander de se réorganiser sur le plan mondial. La FMOI fut fondée en 1968 et connut rapidement un développement réjouissant. Dès le début, elle a été présidée par M. E. Choisy, ancien président de la SIA, Genève. Celui-ci a été brillamment réélu président de la FMOI lors de la troisième assemblée générale de cette fédération qui s'est tenue en juin 1971 à Varna (Bulgarie). (Voir page 451.)

Pendant ses 20 années d'existence et de fructueuse activité, l'EUSEC a tenu dix assemblées plénières, dans lesquelles un important travail a été accompli et qui ont permis de promouvoir la collaboration entre les 25 organisations participantes. Ces assemblées ont traité surtout de problèmes professionnels tels que la formation des ingénieurs, les règles pour l'exercice de la profession (éthique professionnelle), la documentation, la relève, la formation des techniciens, les services que peuvent rendre les associations à des ingénieurs d'autres pays lors de leurs déplacements et séjours à l'étranger, les conditions pour la reconnaissance des ingénieurs sur le plan international, etc.

L'EUSEC a voué une attention particulière à la formation des ingénieurs et des techniciens. Trois conférences internationales et plusieurs années de travail intense dans un comité ad hoc ont abouti à la publication, en 1963, d'un « Rapport sur la formation des ingénieurs ». Complété en 1954 par une « Description des systèmes de formation de l'ingénieur dans les pays de l'EUSEC et de l'OECE », cette publication de l'EUSEC constitue l'ouvrage le plus important sur la formation des ingénieurs disponible actuellement.

Dans son assemblée plénière de 1965 à Stockholm, l'EUSEC a approuvé la proposition de l'UNESCO selon laquelle son Comité de direction devait constituer le

noyau d'une commission chargée de préparer la création d'une union mondiale des organisations d'ingénieurs suivant le modèle de l'EUSEC. Cette commission s'est réunie pour la première fois du 12 au 15 avril 1966 à Paris, où furent posés les fondements de la constitution de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs qui eut lieu du 4 au 7 mars 1968. Le Comité de direction de l'EUSEC fut autorisé à dissoudre formellement l'EUSEC dès que l'existence et une activité efficace de la FMOI seraient assurées. Ces conditions étant remplies, la dissolution a eu lieu récemment en bonne et due forme, ainsi qu'il ressort d'un communiqué du Comité de direction du 11 juin 1971, signé par le président W. H. Wisely.

Comité de direction de l'EUSEC :

- William H. Wisely, USA, président
- G. F. Gainsborough (Gde-Bretagne)
- F. W. Lehmann (Allemagne)
- C. Herselin (France)
- J. Lighthart (Pays-Bas)
- A. Nagell (Norvège)
- B. Sjögren (Suède)
- D. Zanobetti (Italie)

Troisième assemblée générale de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs, FMOI

Répondant à l'aimable invitation des Unions scientifiques et techniques de Bulgarie et sous le haut patronage de M. Todor Zhivkov, premier ministre de la République populaire, 107 représentants de la profession d'ingénieur, venus de 46 pays et de quatre fédérations régionales d'organisations d'ingénieurs, se rencontrèrent à l'occasion de la troisième assemblée générale de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI) à Varna, Bulgarie, du 28 au 30 juin 1971. Les première et deuxième assemblées générales avaient eu lieu en mars 1968 à Paris, sur l'invitation du directeur général de l'UNESCO.

La troisième assemblée générale fut ouverte par le premier ministre, M. Todor Zhivkov. Celui-ci souligna, dans un discours solennel, le rôle important que doivent jouer les ingénieurs pour contribuer à la venue d'un monde meilleur et il engagea les délégués présents à poursuivre leurs efforts dans ce but.

L'effectif des membres de la FMOI fut augmenté par l'admission d'organisations d'ingénieurs des pays suivants : Chili, Espagne, Nigeria, Tunisie.

Depuis sa création en 1968, la fédération travaillait sur la base d'une constitution provisoire ; celle-ci a été remplacée par des statuts définitifs sur lesquels tous les membres avaient eu l'occasion de donner leur avis.

Pour la période allant de 1971 à 1973, le Comité exécutif a été élu comme suit :

<i>Fonction</i>	<i>Nom</i>	<i>Nationalité ou organisation</i>
Président :	E. Choisy	Suisse
Vice-président :	R. Gibrat	France
Vice-président :	Y. Ishlinsky	U.R.S.S.
Vice-président :	C. R. Végh Garzon	Pan-American Union of Engineering Associations, UPADI
Secrétaire général :	G. F. Gainsborough	Grande-Bretagne
Membres du comité exécutif :	W. H. Wisely *	U.S.A.
	D. G. Fink *	U.S.A.
	A. Gajkowicz	Pologne
	M. W. Leonard	Commonwealth Engineering Conference, CEC

J. C. Piguet	Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs, FEANI
V. Péevsky	Bulgarie
S. Rajanayagam	Ceylan
M. Sakr	Federation of Arab Engineers, FAE

* M. D. G. Fink prendra sa fonction à mi-1972 ; jusque-là, elle sera encore assurée par M. Wisely.

Les présidents des comités FMOI ci-après rendirent compte de leur activité :

Comité de documentation de l'ingénieur

Le comité comprend des représentants des pays suivants : Argentine, Australie, Bulgarie, Canada, France, Grande-Bretagne, Inde, Italie, Pologne, Norvège/Suède (ensemble), République Arabe Unie, République Fédérale d'Allemagne, Roumanie, Tchécoslovaquie, U.R.S.S. et U.S.A. Il a tenu deux séances et travaillé en collaboration avec l'« Abstracting Board of the International Council of Scientific Unions », ICSU-AB, ainsi qu'avec l'UNESCO et l'ICSU sur son projet « UNISIST ». D'autre part, le comité a établi un programme de travail détaillé pour l'avenir.

Comité de la formation des ingénieurs

Le comité comprend des représentants des pays suivants : Bulgarie, Canada, Ethiopie, France, Inde, Italie, Nouvelle-Zélande, Pologne, République Arabe Unie, République Démocratique Allemande, République Fédérale Allemande, Roumanie, Suisse, U.R.S.S. et U.S.A. Il s'est réuni une fois et s'occupe en particulier des problèmes suivants : Formation des ingénieurs dans les pays en voie de développement, planification des programmes d'études, besoins et mise à disposition de personnel technique, problèmes de gestion et études économiques, création de comités de formation nationaux et régionaux. Le Comité prévoit une nouvelle rencontre pour fin 1971.

Comité des problèmes techniques de l'environnement

L'assemblée générale a noté que ce comité comprend des représentants des pays suivants : Australie, Bulgarie, France, Grande-Bretagne, Italie, République Fédérale Allemande, Roumanie, Suisse, U.R.S.S., U.S.A. et Venezuela. Consciente de la nécessité impérieuse de s'occuper de la protection de l'environnement, elle pria le comité exécutif de chercher d'urgence des fonds devant permettre au comité de se réunir dans un proche avenir.

* * *

Un rapport détaillé fut consacré à une conférence financée par l'UNESCO et tenue à Nairobi, au cours de laquelle il fut décidé à l'unanimité de créer une fédération des organisations d'ingénieurs africaines (FAOE). Des ingénieurs des pays suivants ont pris part à la conférence préparatoire : Algérie, Ghana, Kenya, Mali, Ile Maurice, Maroc, Nigeria, République Arabe Unie, République Démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Uganda et Zambie. La première réunion de la FAOE aura lieu en mars 1972 au Caire.

Des déclarations importantes furent faites par M. A. Evstaviev au nom du directeur général de l'UNESCO et M. Y. Prokhorov au nom de l'UNIDO, qui citèrent les études déjà effectuées par la FMOI pour ces organismes. Les deux orateurs mentionnèrent d'autres domaines dans lesquels une telle collaboration pourra s'avérer fructueuse à l'avenir.

A la demande du président de la FMOI, M. Joseph M. Pettit, doyen de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Stanford en Californie et président de l'« American Society of Engineering Education, ASEE », présenta un exposé sur la formation postscolaire de l'ingénieur ; il répondit ensuite à de nombreuses questions posées par les délégués.

La quatrième assemblée générale aura lieu en septembre 1973, le lieu n'étant pas encore définitivement fixé.

Divers

La récompense « R. S. Reynolds Memorial Award » décernée à des architectes suisses

Le bureau d'architectes Walter Custer, Fred Hochstrasser et Hans Bleiker à Zurich a reçu la récompense susmentionnée pour l'architecture de la fabrique de machines Heberlein & C^{ie} S. A. Cette distinction est décernée chaque année à un architecte ou un team pour une œuvre architecturale marquante dans laquelle l'aluminium joue un rôle important. Nos félicitations !

Calendrier des manifestations

(Annonces parvenues jusqu'à fin juillet 1971.)

Programmes et renseignements : Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. (01) 36 15 70, service administratif.

1971

Septembre

13-18	Bâle	V. ILMAC, 3 ^e réunion suisse pour la chimie
13-20	Belgrade	III ^e congrès international de théorie des machines et mécanismes
14-16	Anaheim (USA)	American Institute of Plant Engineers : International Plant Engineering Conference
16-18	Fribourg	SIA Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural : Assemblée générale
24	Berne	SIA Groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger : Assemblée générale
20-25	Villach/Carinthie	Société pour la prévention des hautes eaux, Klagenfurt : Symposium international « Interpraevent 1971 »
21-23	Nuremberg	VTG Verfahrenstechnische Gesellschaft im Verein Deutscher Ingenieure: Jahrestreffen der Verfahreningenieure
21-25	Piacenza	Associazione italiana di genio rurale : Giornate di studio della 2a e 4a sezione della Commissione internazionale del genio rurale
23-24	Prague	AIPC Association internationale des ponts et charpentes : Symposium « Constructions en acier fabriquées en série »
23-25	Saint-Gall	Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux : Assemblée générale
24-26	Flims	Association suisse des électriciens/UCS : Assemblée annuelle
27.9-1.10	Londres	FEANI V ^e Congrès international sur le thème : « La formation des ingénieurs de niveau universitaire »

28.9-3.10 Bucarest UIA : Union internationale des architectes : Séminaire inter-groupe : « Pour un habitat humain »

30.9-1.10 Salzbourg XX^e Colloque international de géomécanique

Octobre

4, 11 et 18 Genève **SIA Section genevoise :** Cours « Probabilités et méthodes de prévisions »

4-7 Dubrovnik Commission internationale des grands barrages : 39^e réunion exécutive

9 Berne **SIA : Conférence des présidents**

14-20 Düsseldorf INTERKAMA 1971 : 5^e congrès international avec exposition de la technique de mesure et de l'automatisme

16-24 Lausanne IEEE Institut américain des ingénieurs électriciens et électroniciens : 10^e convention de la région 8

18-22 Bologne Salon international de l'industrialisation du bâtiment

18-24 Madrid UIA : Union internationale des architectes : 10^e réunion et 3^e séminaire du groupe de travail « Sports et Loisirs »

20-21 Paris Association scientifique de la précontrainte : 12^e session d'étude

22-23 Zurich **SIA Groupe spécialisé des ponts et charpentes :**
Journée d'études et assemblée générale

25-27 Francfort s.M. Fédération européenne du génie chimique : 4^e symposium européen « L'alimentation : derniers progrès en génie industriel alimentaire, eu égard en particulier aux questions de protéines, d'enzymes et d'arômes »

28-30 **SIA Groupe spécialisé de l'architecture :**
Voyage d'étude à Munich avec visite des constructions pour les Jeux Olympiques de 1972

Novembre

2-4 Copenhague Scandinavian Congress of Chemical Engineering 1971

5 Zurich **SIA Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers :**
assemblée générale

5 Berne Société suisse de mécanique des sols et de travaux de fondations : réunion d'automne

6 Zurich **SIA : Assemblée des délégués**

12-14 Milan XVI^e Congrès national des ingénieurs et architectes italiens
14 novembre : Journée internationale de la FEANI

13 Zurich Journée de l'EPFZ

15-19 Milan National Society for Clean Air : International conference : « Antinquinamento 71 » and International exhibition of anti-pollution equipment

17-18 Zurich **SIA Groupe spécialisé de la construction industrialisée dans le bâtiment et le génie civil/Groupe spécialisé de l'architecture : Séminaire sur les plastiques.**
(Voir programme page 456.)

- 17-23 Bâle IGEHO 4^e Salon international de la restauration collective, de l'hôtellerie, de la restauration, de la construction de piscines
- 17-27 Londres Foire internationale de la construction
- 23 Lausanne USL Union suisse pour la lumière : Session d'experts « Lampes et accessoires »
- 18-28 Paris BATIMAT 71 8^e salon international de la construction et des industries du second œuvre

Décembre

- 4 Berne SIA : Assemblée générale extraordinaire

1972

Mars

- 21 Neuchâtel USL Union suisse pour la lumière : Assemblée générale
- 22-24 Travemünde Fédération européenne de la corrosion : Symposium « Korrosion-und Bewuchsprobleme bei Metallen in Meer-und Brackwasser »

Avril

- 7 VSA Association suisse des professionnels de l'épuration des eaux : assemblée générale
- 17-21 Bruxelles CEBELCOR Centre belge d'étude de la corrosion : Semaine de corrosion sur le thème : « Corrosion marine »
- 17-27 Canberra (Australie) Commission internationale des grands barrages : 40^e réunion exécutive et voyage d'étude
- 27-29 Lucerne EUROPREFAB « La construction industrialisée en Europe »

Mai

- 8-13 Amsterdam AIPC Association internationale des ponts et charpentes : 9^e congrès
- 17-28 Varna (Bulgarie) CIID Commission internationale pour l'irrigation et le drainage : 8^e congrès international
- 21-27 Tokyo International Congress for Corrosion

Juin

- 1-3 Zurich Société suisse des entrepreneurs : Assemblée générale, 75^e anniversaire de la société, inauguration du centre de formation de Sursee
- 2-3 Canton de Neuchâtel VSS Union suisse des professionnels de la route : Assemblée annuelle
- 7-10 Luxembourg GEP Assemblée générale avec excursions
- 10-12 Soleure Société d'histoire de l'art en Suisse : Assemblée annuelle
- 12-17 Flims Lignum Communauté suisse du travail sur bois : 8. Dreiländer-Holztagung
- 12-17 Paris IFAC International Federation of Automatic Control : 5^e congrès mondial
- 23 Zurich Association suisse des maîtres plâtriers-peintres : Assemblée générale

Septembre

- 2-9 Paris Fédération européenne du génie chimique : Congrès international « Le génie chimique au service de l'homme »
- 5-12 Bâle Fédération européenne de la corrosion (Organisateur : Société galvanotechnique suisse) : 8^e congrès de l'Union internationale du dépôt électrolytique et du traitement des surfaces « Interfinish » 3^e Salon international « Surface »
- 7-8 Bâle Association suisse pour l'aménagement des eaux : Assemblée annuelle avec excursions
- 11-15 Zurich Société suisse des industries chimiques : VI. Internationaler Kongress für grenzflächenaktive Stoffe
- 12-14 Londres Fédération européenne du génie chimique : Symposium on Decision, Design and the Computer
- 17-24 Sofia UIA Union internationale des architectes : Assemblée générale
- 25-30 Varna UIA : 11^e congrès
- 21-23 Weinfelden Société forestière suisse : Assemblée générale
- 25-27 Rome AIRH Association internationale de recherches hydrauliques : 6^e symposium

Novembre

- 6-9 Munich 2. Europäisches Abwasser-und Abfallsymposium

1973

Février

- 21-24 Bâle Association suisse des maîtres plâtriers-peintres : Journées d'étude, foire spécialisée, conférences

Avril

- 24-28 Paris Fédération européenne du génie chimique : Congrès international « Emploi des calculateurs électroniques en génie chimique »

Juin

- 1-2 Association suisse des maîtres plâtriers-peintres : Assemblée annuelle

Bibliographie

La gestion industrielle. Des méthodes à l'ordonnement, de l'ordonnement à la comptabilité industrielle, par René Maillot, D^r ès sciences économiques, ingénieur à la SEMA. Paris 1^{er} (4, rue Cambon), Entreprise Moderne d'Édition, 1971. — Un volume 21×27 cm, 208 pages, 50 figures. Prix : relié, 79 F.

La gestion industrielle, c'est-à-dire l'ensemble des activités qui assurent ou maintiennent l'efficacité et la rentabilité de la fonction de production, est un tout qu'il faut traiter comme tel. Il est fondamental d'intégrer dans un système unique chacune de ses tâches.

Dans cette optique, R. Maillot conçoit et met en œuvre la gestion industrielle comme une seule action aux applications diversifiées. L'ensemble de la gestion industrielle est contrôlé à partir d'une construction théorique, unique et homogène : la généralisation de la théorie des standards et des écarts à l'ensemble des facteurs technologiques, économiques et financiers.